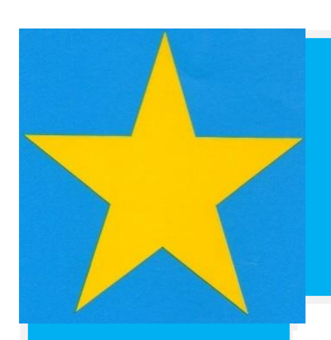


Les Congolâtres

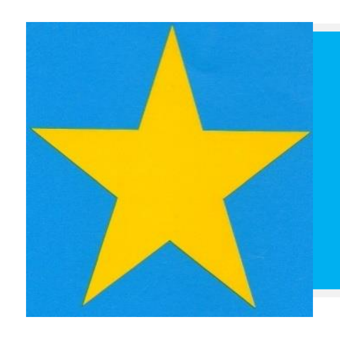
Bulletin philatélique bimestriel
diffusé GRATUITEMENT par email sous PDF
Février – avril – juin – août – octobre - décembre

NUMERO 34 - Juin 2018





CONTACTS : *Thomas & Philippe* **LINDEKENS** – *lindekens.bogaerts@skynet.be*



Les Congolâtres

COMITE DE REDACTION


Gerald Marriner


Thomas Lindekens


Luc Vander Marcken


Jean Herreweghe
┼ 2018


Patrick Janssens


Philippe Lindekens


Michael Round

Tous les bulletins sont disponibles sur: all bulletins avialable on: alle tijdschriften zijn beschikbaar op:
www.philafrica.be/CONGOLATRES

Vous pouvez aussi les télécharger en cliquant sur les liens dans la liste ci-dessous.
You may also download them by clicking on the links in the list below.
U kan ze ook downloaden door te klikken op de links in de lijst hieronder.

Numéro 1 – déc 2012	**Numéro 7 – déc 2013**	**Numéro 13 – déc 2014**
Numéro 2 – fév 2013	**Numéro 8 – fév 2014**	**Numéro 14 – fév 2015**
Numéro 3 – avril 2013	**Numéro 9 – avril 2014**	**Numéro 15 – avril 2015**
Numéro 4 – juin 2013	**Numéro 10 – juin 2014**	**Numéro 16 – juin 2015**
Numéro 5 – août 2013	**Numéro 11 – août 2014**	**Numéro 17 – août 2015**
Numéro 6 – spécial 2013	**Numéro 12 – spécial 2014**	**Numéro 18 – spécial 2015**

Numéro 19 – déc 2015	**Numéro 25 – déc 2016**	**Numéro 31 – déc 2017 - FR**
Numéro 20 – fév 2016	**Numéro 26 – fév 2017**	**Numéro 31 – déc 2017 - GB**
Numéro 21 – avril 2016	**Numéro 27 – avril 2017**	**Numéro 32 – fév 2018**
Numéro 22 – juin 2016	**Numéro 28 – juin 2017**	**Numéro 33 – avril 2018**
Numéro 23 – août 2016	**Numéro 29 – août 2017**	
Numéro 24 – spécial 2016	**Numéro 30 – spécial 2017 - FR**	
	Numéro 30 spécial 2017 - GB	

SOMMAIRE

Description lettre en couverture

Lettre bancaire (National Bank of South Africa Ltd) expédiée de Cape Town / Afrique du Sud le 1er juillet 1922 à destination de Sankishia Coal Mine ; passage par Elisabethville le juillet.

Sous affranchie à 2d – griffe de taxation convertie « T / 35c »
Taxation apposée à Kambove le 11 juillet par 15c (2x) Bilingue 1915 + 5c/50c Malines annulés par la griffe encadrée TAXES au type IX et dateur de Kambove.

Le destinataire n'étant plus au Katanga, elle fut redirigée vers Barkley West / Cape / Afrique du Sud où elle parvint le 24 juillet – seconde taxation de 2d appliquée par un timbre-taxe sud-africain.

Seconde redirection vers Dordrecht / Eastern Cape.

Collection Ph. Lindekens


Votre bimestriel gratuit de philatélie
MAGAZINE
delcampe
Le mensuel qui a du cachet
N°19 janvier 2018
Philatélie
THU
ACTUALITÉS
Souvenirs de MonacoPhil 2017
L'ART ET TIMBRES
Klimt
MONDE
Philatélie du Vatican
FRANCE
Ariane
Découvrez aussi notre blog !
DOSSIER
LES ENTIERS POSTAUX DE MONACO
Disponible en ligne et téléchargeable sur
https://blog.delcampe.net/magazine

Congo Français
Navigation A vapeur de la mission de la congregation du Saint-Esprit

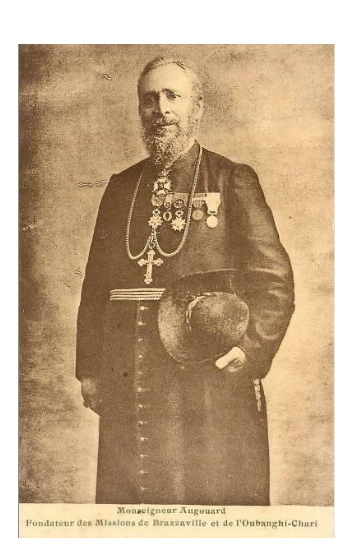
Mgr AUGOUARD et l'évangélisation par les fleuves des territoires du Congo

Les vignettes privées du Haut-Oubangui

Par Stephane Pennachiotti



Vignette du Haut-Oubangui



Mgr. Augouard

Préambule

Au printemps 2016, j'ai eu l'occasion d'acquérir une série de vignettes en provenance du Haut-Oubangui. J'avais pu voir quelques temps auparavant une de ces valeurs représentée en image sur le site French and Colonies Philatelic Society du Royaume-Uni. Après plusieurs recherches, la lecture des rares articles publiés sur le sujet et des échanges avec des collectionneurs avertis, je me suis rendu compte qu'il s'agissait de vignettes précurseurs de l'Oubangui-Chari. Elles auraient été produites par Prosper Augouard. Il était donc difficile de ne parler que des vignettes sans parler de Mgr Augouard, missionnaire explorateur, et sa flottille de bateaux à vapeurs.

Introduction

A l'aube du XX° siècle, la pénétration des immenses territoires de l'Afrique Centrale étaient très difficiles. Seules les voies navigables tels que les grands fleuves, le Congo, l'Oubangui et l'Alima ont permis d'explorer et d'évangéliser des contrées féroces peuplées d'anthropophages. Le bateau à vapeur en sera le vecteur et Monseigneur Augouard aura été l'initiateur de cette œuvre.

Sa vie fut résumée par Mgr Le Boy, Supérieur général des Pères du Saint-Esprit de 1896 à 1926 : « Il déploya dans ce domaine immense une activité, un savoir-faire et un entrain magnifiques, ne reculant devant aucun travail, pétrissant la terre et la brique, maniant tour à tour la pioche, la hache, la truelle et le marteau, élevant maisons et cathédrale, lançant sur le fleuve trois bateaux à vapeur dont les pièces furent amenées de la côte à dos d'hommes sont assemblées dans le port de la mission, fondant des centres d'évangélisation parmi les populations les plus arriérées et jusque chez les anthropophages, jetant à 2.500 km de la côte la mission de la Sainte-Famille. ».

Prosper-Philippe Augouard

Originaire du Poitou, né à Poitiers le 16 septembre 1852, d'une famille chrétienne, il est le fils de François, menuisier et de Jeanne Adèle. Lors de son adolescence, il rencontre deux prêtres dans son quartier qui lui font naître sa vocation sacerdotale. Engagé volontaire à Rennes, pendant la guerre de 1870, il y rencontre Mgr de Ségur. Il continue ensuite ses études au petit séminaire à Sées en octobre 1871. C'est là qu'il écoute, lors d'une tournée de conférence, les récits du père Antoine Horner, missionnaire spiritain au Zanzibar. Il entre alors dans la congrégation du Saint-Esprit. Ordonné prêtre en 1876, il embarque pour l'Afrique en décembre 1877 comme secrétaire de Mgr Le Berre, vicaire apostolique au Gabon à Libreville.



Prosper AUGOUARD
en Zouave de Charette (1871)


Le P. AUGOUARD
à son départ pour les Missions (1877)

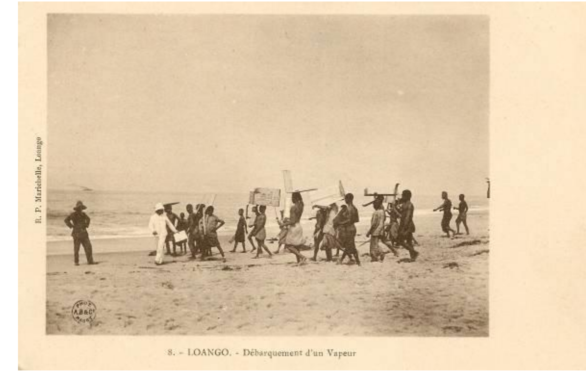
Le 18 novembre 1879, il est affecté à Lândana, dans l'actuel Angola, où il jettera les bases de nouvelles missions. Il travaille de concert avec l'administration coloniale et rencontre de nombreuses personnalités telles que Savorgnan de Brazza, Albert Dolisie, Stanley, etc. En 1880, il commence à restaurer la mission abandonnée de Saint-Antoine de Sogno. Il implanta ensuite celle de M'Boma en 1882 puis édifia la mission de Saint-Joseph de Linzolo le 17 septembre 1883 sur le Stanley-Pool. Après un séjour en France, il remonte le fleuve Congo à la fin de 1884 pour fonder à l'embouchure de la rivière Kasaï, à Kwamouth, la mission Saint-Paul du Kasaï.



Mission de Linzolo

La conférence de Berlin oblige la France à se séparer des missions de M'Boma et Saint-Paul du Kasaï qui passent à la Belgique et Lândana au Portugal (Cabinda).

A la suite de cette redistribution, avec l'appui de M. De Chavannes, résident de France, l'administration octroie gratuitement, à Mgr Augouard, un terrain de 200 hectares sur Brazzaville où il y transfèrera la mission Saint-Paul du Kasaï. Le 14 mars 1886, dans une lettre à sa sœur Céline, il écrit qu'il envoie à Mboma une grande caravane (des porteurs) pour chercher une embarcation en acier démontable qu'il a fait venir d'Angleterre, afin de naviguer sur le grand fleuve parfois



Portage d’un vapeur depuis Loango

assez dangereux. Il y indique également : « … *le Congo faisant parti de l'Union postale, l'affranchissement des lettres ne sera plus que de 0 fr. 15 cent. C'est une erreur. Cette taxe est pour la France, mais pas pour l'étranger, c'est toujours 0 fr. 25. Pour nous, au contraire, elle est de 0 fr. 50 cent., comme tu peux le voir sur l'enveloppe de cette lettre.* »

Jusqu'à présent la navigation sur les fleuves s'effectuait par pirogues. Cependant, comme il l'écrit, « *si le moyen de locomotion est plus confortable (embarcation en acier), il ne sera pas moins dangereux, car les hippopotames et les crocodiles semblent s'entendre pour jouer de mauvais tours. Les hippopotames … viennent donner de la tête contre les embarcations qu'ils renversent, et dans le voisinage il se trouve toujours quelque vorace crocodile prêt à profiter de l'occasion pour offrir une place d'intérieur au plongeur infortuné. C'est précisément ce qui m'a engagé à acheter un bateau en acier qui va occasionner une grosse dépense, c'est vrai, mais au moins nous serons plus en sûreté que dans ces petites pirogues où … la vie de nos missionnaires était fort en danger.*»

Compte tenu du coût des transports par porteurs, par pirogues, par bateaux à vapeur de l'Etat du Congo ou des concessionnaires, le missionnaire s'engage par cet achat à améliorer les conditions de vie de ses missionnaires et à poursuivre la fondation d'autres missions plus haut sur le fleuve.

Les bateaux de la mission

Le 29 juillet 1886, l'opération d'ajustement et de montage de la première chaloupe en acier touche à sa fin, il ne reste plus que la peinture. Le 2 août, à 3 heures du soir, le bateau achevé est lancé et baptisé solennellement le Léon XIII (le premier, surnommé le « petit ***Léon XVIII***» puis le « *Diata-Diata* »). Il mesure 11 mètres de long, 2,10 mètres de large et 1 m. de profondeur totale. Il est manœuvré par douze avirons, pèse environ 6 tonnes, avec son mât de 8 m. et sa tente de 2,70 mètres de long. Cette embarcation, en acier et à voile, permet d'effectuer les premières rotations pour relier les missions jusqu'alors distantes de 560 km et dont les déplacements se faisaient en caravane. Dès lors, il songe déjà à équiper son bateau d'une machine à vapeur. Il en fait part, à plusieurs reprises, dans différents courriers et souhaite faire appel aux donateurs.



Le Léon XIII : embarcation en acier à voile, rebaptisé plus tard « Diata-Diata »

En avril 1889, il fonde la mission de Saint-Louis de l'Oubangui, au confluent de l'Oubangui et du Congo, à Liranga. Le 30 juillet, la mission de Brazzaville reçoit une caravane de 106 hommes qui apporte la machine à vapeur du Léon XVIII.

Le 29 octobre, le Léon XIII sifflait joyeusement, après avoir arboré à son grand mât le pavillon blanc à croix bleue, et le pavillon français à l'arrière. Dix jours après, Mgr Augouard en capitaine et Père Allaire en mécanicien, le vapeur se trouvait à Saint-Louis, le plus rapide voyage jamais effectué dans le Haut-Congo.



Le Diata-Diata à son port d'attache avec sa chaudière nouvellement installée, arborant le pavillon blanc à croix bleue, emblème de la Mission et le pavillon français à l'arrière.

Il retourne en France en mai 1890 afin d'y recevoir des soins. Le pape le nomme, en octobre de cette année, évêque titulaire de Sinita et vicaire apostolique pour le Haut-Congo et l'Oubangui. Les territoires qui lui étaient confiés allaient du Stanley-Pool jusqu'au bassin du Nil au Tchad.



De retour en juillet 1891, il entame alors la construction de la cathédrale du Sacré-Cœur à Brazzaville, dont deux vitraux furent donnés par le jeune duc d'Uzès (en septembre 1892), de classes, de dortoirs... Cette activité de bâtisseur mène l'évêque à l'élévation de fabriques de briques (plus de 15 millions furent utilisées) ainsi qu'à la construction d'un atelier portuaire.

Construction de la cathédrale de Brazzaville, en briques.

En novembre 1891, il écrit : « M. de Brazza s'est servi trois fois de notre Léon XIII, à défaut des bateaux du Gouvernement tous avariés, pour aller faire ses visite officielles à l'Etat du Congo… »

Avec le Léon XIII, désormais à vapeur, Prosper Augouard se met en quête de lieux propice à la fondation de nouvelles missions. Il est secondé par les Pères J. Rémy, Moreau et Allaire qui, au péril de leur vie, affrontèrent les anthropophages pour racheter des esclaves et sauver des vies humaines.

En juillet 1892, recevant une forte allocation, il écrit à un de ses amis : « Quelle aubaine ! Et comme j'ai béni le bon Dieu, en demandant immédiatement du personnel pour établir la Mission de Saint-Paul des Rapides, à l'endroit même où un blanc, M. de Poumeyrac, vient d'être tué et mangé avec dix soldats noirs et trente trois porteurs… Le seul ennui, c'est que ces vilains cannibales aient encore l'audace de vous trouver trop dur ! »

En 1893, il fonde Saint-Paul des Rapides sur l'Oubangui, emplacement de la future ville de Bangui. A 200 km en amont, bien après les terribles Rapides de l'Eléphant, il installe, en 1894, la mission de la Sainte-Famille des Banziris, en plein milieux des féroces Bondjos.

« Au commencement de cette année, je suis allé faire un voyage de deux mois au sein de la féroce tribu des Bondjos, dans le Haut-Oubangui ; je devais y fonder une Mission pour mériter vraiment mon titre d'évêque des anthropophages. Je pus constater un cannibalisme pire encore que tout ce que j'avais vu jusqu'alors. Je faillis même, avec le missionnaire qui m'accompagnait, tomber dans une terrible embuscade.

Sec comme un hareng, je m'étais cru par là-même à l'abri ; mais c'était un leurre. Mes diocésains ont pris goût à la chair du blanc, depuis les repas succulents que leur ont fournis MM. Musy, Crampel et de Poumeyrac. D'ailleurs ils ne sont pas difficiles… un négociant hollandais s'étant noyé accidentellement dans un rapide, son corps ne fut retrouvé qu'au bout de trois jours, dans un état de putréfaction avancée. Les indigènes se précipitèrent néanmoins sur ce cadavre, et le dévorèrent prestement.

… Un soir que nous campions aux portes d'un village, les indigènes vinrent me palper les mains, ne se gênant pas pour dire que la chair du chef blanc devait être excellente avec des bananes.

…Le Père Allaire m'a signalé un nouveau degré de cruauté que j'ignorais encore. Dans la tribu qu'il venait de visiter au prix de mille dangers et de fatigues sans nombre, on mène sur les marchés les esclaves à vendre. Les uns sont achetés en gros, et les autres en détail. Celui qui ne peut se payer une pièce entière, achète seulement un membre, le bras par exemple, sur lequel il fait une marque blanche ; un deuxième client achète l'autre bras ou une jambe, et y appose sa marque ; d'autres achètent la tête, les mains, la poitrine, etc. Quand tous les membres ont été marqués, on coupe la tête du malheureux, et chacun des acheteurs dévore sur place le morceau qui lui revient. Peut-on imaginer quelque chose de plus barbare et de plus froidement cruel ? »



Mission de Saint-Paul des Rapides à Banghi

Le 29 juin 1897, c'est au tour de la fondation de l'Immaculée-Conception de Lékéti, appelée également Notre-Dame, sur le fleuve Alima, non loin de Franceville dont il prend en charge la mission.




Mission de la Sainte-Famille des Banziris



Construction de la chapelle de Notre-Dame de Lékéti

Le 16 septembre, jour de son anniversaire, les pièces du « *nouveau* » ***Léon XIII*** sont arrivées et dès son retour de l'Alima, il en commencera le montage. Parallèlement, le chemin de fer belge avance et n'est plus qu'à 70 km du Stanley-Pool. Il peut le voir depuis sa chambre et pense déjà à faire transiter les marchandises par son intermédiaire et les chercher avec le *petit Léon XIII* à partir du mois de mai. Son inauguration est prévue pour le 1er juillet 1898.

Le 16 février 1898, le nouveau *Léon XIII* est terminée et mesure 20 mètres de long pour un poids de 24 tonnes. Il n'attend que la pièce de rechange, égarée lors du portage, pour le mettre en marche. « Le petit *Léon XIII* s'appellera désormais… ***Diata-Diata*** ! Ainsi l'ont voulu mes chers missionnaires ». Diata, en dialecte congolais, signifie « Vite », car Mgr Augouard était toujours pressé !

Désormais, les deux bateaux voguent sur les fleuves, de l'Oubangui à l'océan en passant par le fleuve Congo et l'Alima. Pour rentrer dans ces frais, le vicariat fait imprimer des vignettes pour le transport du courrier et des colis (Voir chapitre suivant). D'autant plus que Mgr Augouard ne compte plus les différends avec l'administration. En effet, le Commissaire général Henri-Félix de Lamothe lui a rendu le *Diata-Diata* avec les chaudières brûlées et celui-ci est hors de service pour longtemps…

Le Diata-Diata en réparation, sans sa chaudière.



Dans une lettre du 10 novembre 1898, Mgr Augouard indique que le Gouverneur M. Dolisie lui apporte un télégramme du ministre demandant le Léon XIII pour porter la colonne de renfort à Marchand.

Début 1899, l'Etat indépendant possède 60 bateaux à vapeur qui sillonnent constamment le fleuve et établissent d'une façon effective la domination belge sur ce vaste bassin. Du coté français, le seul bateau qui porte le pavillon de France, c'est le *Léon XIII*, appartenant à la Mission. Tous les autres bateaux sont hors d'usage ou au fond de l'eau. Il y avait un autre bateau, le Faidherbe, qui avait porté les couleurs de la France à Fachoda.

En avril, il part amener l'expédition Gentil à Banghi, avec le *Léon XIII*, sur demande du Gouvernement. Le *Diata-Diata* est enfin réparé au cours de la même période.
Au cours de l'année 1899, la voie par l'Ogowé (Rivière Ogooué actuelle) est fermée et les missions du Haut-Ogowé ne sont plus desservies. Celle de Lastourville est évacuée sur Franceville et le vicariat du Gabon attribue ainsi la Mission de Franceville au vicariat du Haut-Congo, distante de 180 km de la mission de Lékéti.
Dans une lettre du 2 octobre 1899, Mgr Augouard indique les tarifs postaux à sa sœur : « *Tu peux m'expédier les lettres par n'importe quelle voie et mettre toujours 0 fr. 15 par 15 grammes. Il n'en est pas de même pour moi, ici, car je dépose mes lettres à la poste belge elle-même. Ainsi par ce courrier mes lettres partiront toutes par le bateau belge qui prend les sacs postaux français et belges. Si je dépose mes lettres à Brazzaville, c'est 0 fr. 15 par 15 grammes ; mais si je les dépose à Léopoldville, c'est 0 fr. 50 par 15 grammes* ».
Le 28 décembre 1899, il part fonder la Mission de la Sainte-Radegonde de Tsambitso dans l'Alima puis celle de Saint-François de Boundji le 5 janvier 1900.



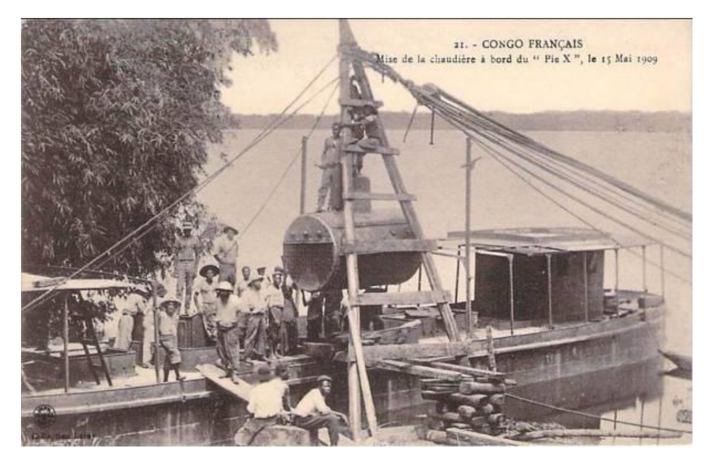
Le Léon XIII et le Diata-Diata au port de Sainte-Radégonde de l'Alima. On peut distinguer Mgr Augouard et le Père Allaire.

La navigation sur le Congo et l'Oubangui n'est pas toujours évidente. Les rochers, les rapides, les branchages, les conditions climatiques ainsi que les hautes ou basses eaux selon les saisons, sans compter les féroces indigènes, font, que pour faciliter la navigation, Mgr Augouard établit des cartes fluviales. Avec l'aide de l'administration, il dresse tout d'abord la carte du fleuve Congo de son embouchure jusqu'au Stanley-Pool en 1906. Puis, il fait paraître en 1907, une carte fluviale en 40 feuillets de l'Oubangui, de Liranga à Bangui. Et pour finir en 1909, la carte fluviale du Congo, de Brazzaville à Liranga.

Pendant ce temps, l'évêque poursuit son œuvre d'évangélisation, en rachetant des esclaves et en les baptisant. Il entretient et visite régulièrement les différentes missions.

Fin 1908, il entame la construction de son nouveau bateau, le ***Pie X***, en l'honneur du dernier pape nommé le 4 août 1903 à Rome. Le 15 mai 1909, il installe la chaudière dans celui-ci.

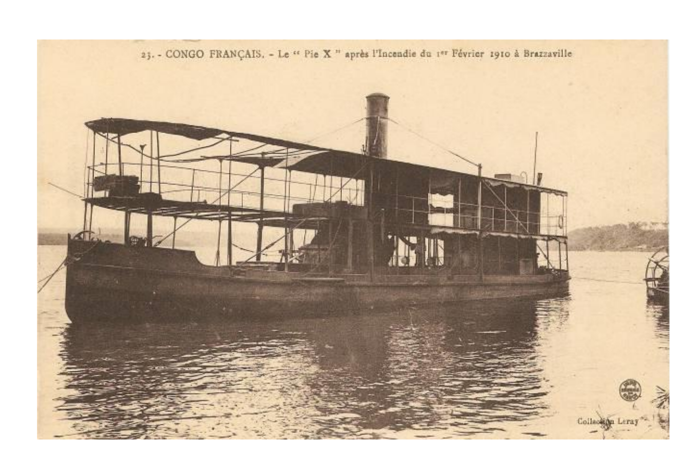




Construction du Pie X, sur cales, puis à l'eau avec la mise en place de la chaudière. On remarquera sur la première carte postale Mgr Augouard et le Père Allaire, tour à tour charpentier, forgeron…



La flottille de la Mission au complet





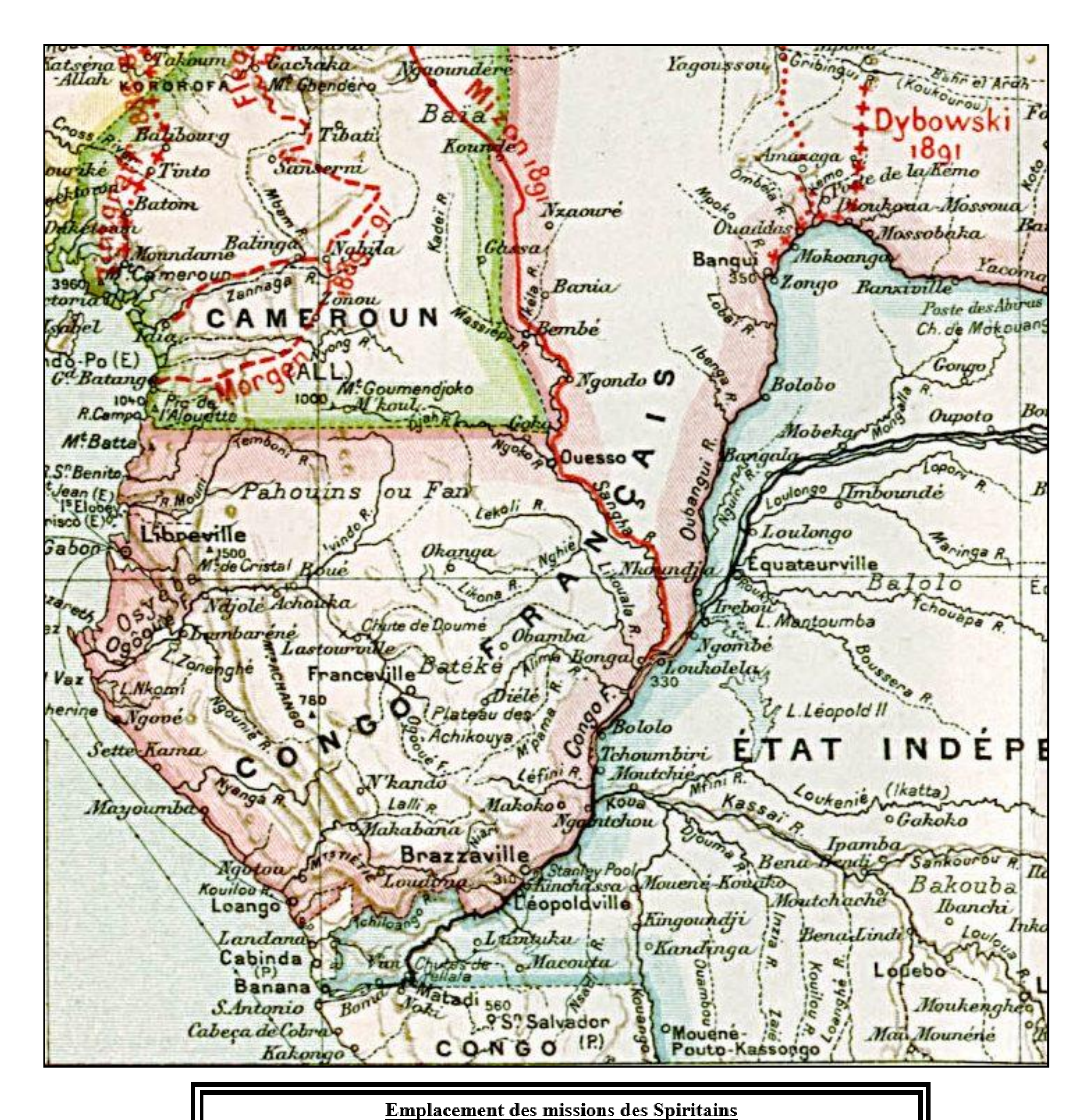
Le pie X après le terrible incendie et suite à sa restauration.

La mission, compte désormais, à partir de 1909, une flottille de trois bateaux à vapeur parcourant plus de 200.000 kilomètres, de la rivière Kasaï à l'Oubangui, du Congo à l'Alima. Le 1er février 1910, le Pie X subit un incendie terrible. Malgré cela, la Mission compta sur les bienfaiteurs habituels et de toute l'aide des diocésains locaux. Le Pie X est restauré et continue son œuvre jusqu'à la mort de l'évêque.

De 1891 à 1921, des milliers de personnes furent baptisées, exactement 13.718 en 1921. A bord du Léon XIII et du Pie X, une cabine faisait office d'oratoire pour les diverses célébrations.



Le bateau à vapeur Pie X sur un timbre poste aérienne de 100 F. de la République Centrafricaine, avec légende erronée « Vapeur PieX / Bangui 1894 » : en 1894 le pape n'avait pas encore été nommé et le Pie X non construit.



Emplacement des missions des Spiritains

<u>sur</u> une carte des territoires après la conférence de Berlin de 1894

Etat Indépendant du Congo (Belgique)
Congo français (France)
Cameroun (Allemagne)

Missions redistribuées après la conférence de Berlin
Missions fondées
Correspondances aux ports de Matadi ou Loango

Les vignettes du Haut-Oubangui

A la suite de la construction du nouveau Léon XIII, en avril 1898, Mgr Augouard a probablement créé, à son initiative des vignettes pour procurer des rentrées d'argent dans les caisses des missions. Ces vignettes ont été tirées en une série de cinq valeurs et existent en nombre réduit, quelques exemplaires, pour chacune d'elle. Elles auraient été émises afin de prélever un droit de transport des courriers et colis transitant sur les vapeurs des missions des Pères du Saint-Esprit, le long du fleuve côté français.

Cette vignette représente, en son centre, les armes épiscopales de l'évêque : un orbe impérial (globe surmonté d'une croix) séparée en quatre parties avec, chacune d'elle, en opposition, un cœur avec une hirondelle et un habit de prêtre. Cet orbe comporte de part et d'autre une fleur de lys et est surmonté en haut, à droite d'une crosse et à gauche d'une mitre. Les valeurs sont exprimées en centimes (Ces) ou en francs (Fr) avec en partie inférieure l'indication « HAUT-OUBANGUI » et en encadrement les inscriptions suivantes :

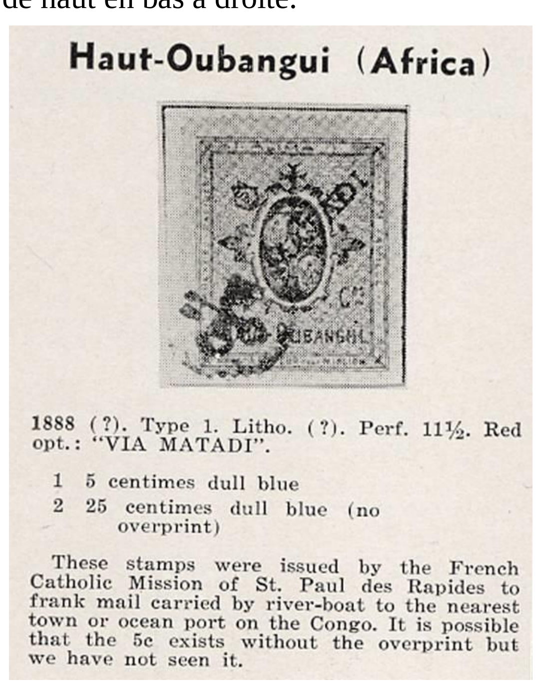
- en haut : « ALIMA » ;
- à gauche : « S$^{\underline{T}}$ PAUL – DES – RAPIDES » ;
- à droite : « S$^{\underline{TE}}$ FAMILLE » ;
- en bas : « NAV$^{\underline{ON}}$ à VAPEUR DE LA MISSION » ;

Les valeurs ont été imprimées en lithographie et les dimensions du visuel sont de 26,5 mm x 33,5 mm, les marges, avec une dentelure de 11 ½, varient fortement et parfois un côté est non dentelé...

Ces vignettes sont surchargées soit de la mention « VIA MATADI » en rouge, soit de la mention « VIA LOANGO » en noir ou en rouge. Elles correspondent aux deux escales les plus proches pour des liaisons, par paquebots français ou étrangers, vers l'Europe.



Cette surcharge est apposée en diagonale du bas à gauche en haut à droite. Une valeur a été vue sans surcharge, il s'agit d'un 25 c. bleu et une autre valeur comporte la surcharge « VIA MATADI » à la verticale de haut en bas à droite.



Haut-Oubangui (Africa)

1888 (?). Type 1. Litho. (?). Perf. 11½. Red opt.: "VIA MATADI".

1 5 centimes dull blue
2 25 centimes dull blue (no overprint)

These stamps were issued by the French Catholic Mission of St. Paul des Rapides to frank mail carried by river-boat to the nearest town or ocean port on the Congo. It is possible that the 5c exists without the overprint but we have not seen it.

Extrait du catalogue des Postes Locales de Hurt et Williams, publié en 1948

Le Dr Grasset, signale, en 1977, dans le magazine philatélique belge Balasse, que « *cette vignette a été décrite en 1922 et incluse dans le catalogue des Postes Locales de Hurt et Williams, publié en 1948* ».

A l'origine de cette découverte, un 25 c. bleu figurant sur un devant de lettre. Puis un 5 centimes bleu vint s'ajouter pour ne constituer que les deux seuls exemplaires connus jusqu'en 1977 où 13 exemplaires et un essai supposé. Jusqu'en 2015, il n'était alors connu que 14 exemplaires : 3 exemplaires du 5 c. bleu pâle, 2 exemplaires du 10 c. vert, 4 exemplaires du 25 c. jaune-orange, 2 exemplaires du 50 c. violet et 1 seul exemplaire du 1 franc brun-rouge, plus l'exemplaire initial du 25 c. bleu pâle.

Les 5, 10 et 25 c. existaient avec les deux surcharges, les deux dernières valeurs uniquement avec « VIA LOANGO ». Jusqu'à présent, il était expliqué que les grosses valeurs avaient été émises pour un trajet plus long d'où cette surcharge.

Aujourd'hui, une série des cinq valeurs s'ajoute à la liste, surchargée « VIA MATADI », liste pour laquelle quelques exemplaires auraient circulés avec une annulation par oblitération noire en forme de clés croisées, style clés du Saint-Siège. L'ensemble des valeurs connues à ce jour est résumé dans le tableau ci-contre.

Faciales	Couleur	Sans surcharge		Surcharge « Via Loango »		Surcharge « Via Matadi »		Exemplaires connus
		Neuf	Oblitéré	Neuf	Oblitéré	Neuf	Oblitéré	
5 Ces	bleu clair			2		2	1	5
10 Ces	vert			1		2		3
25 Ces	jaune brun*		1	1	1	2		5
50 Ces	violet			2		2		4
1 Fr	rouge brique			1		1		2
							Total	19

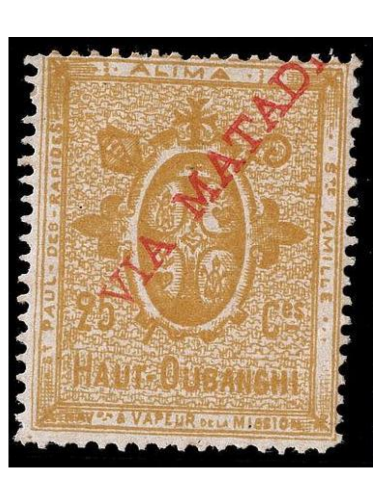
* exemplaire sans surcharge trouvé sur devant de lettre de couleur bleu clair, couleur du 5 centimes

Voici donc 12 de ces vignettes représentées ci-dessous :

Série des cinq valeurs surchargée « VIA MATADI »











Série des cinq valeurs surchargée « VIA LOANGO »











Deux valeurs oblitérées dont une sur fragment





Malheureusement pour les missions et les concessionnaires, cette idée, de taxe ou de droit de transport par un affranchissement des courriers et colis transitant par les vapeurs des compagnies, fut stoppée par l'application d'un décret du 28 mars 1899. Celui-ci, dont son application a du être mise en œuvre dans les semaines suivantes, imposa la gratuité du transport du courrier par les sociétés privées dans la colonie française.

Décret du 28 mars 1899, *Concession du Congo Français.*

Art. 12 - Transport de la poste. Le concessionnaire devra faire s'il en est requis, aux conditions de l'article 17 ci-dessous le transport de la poste et des colis postaux. Dans ce cas, il devra faire installer sur chacun des bateaux affectés à ce transport, un coffre fermé au moyen d'une clé de sûreté pour recevoir les sacs postaux et les fonds publics.

Le capitaine ou le subrécargue sera rendu responsable de ces transports, sans toutefois que cette responsabilité ait pour effet de faire disparaître ou d'atténuer celle du concessionnaire. Les sacs postaux et les boîtes renfermant les fonds publics lui seront remis clos et scellés et seront délivré de même par lui. Sa responsabilité et celle du concessionnaire cesseront par la remise des paquets et la constatation de leurs scellés intacts.

Art 17 - Le transport de la poste sera effectué gratuitement, celui des colis postaux sera payé au tarif des marchandises.

44 ans au service des Missions



Mgr Augouard est décédé à Paris le 3 octobre 1921, à l'âge de 69 ans, après 44 années de service au Congo français. Ce qui correspondra au début d'une transition d'une vingtaine d'années où l'expansion économique permettra, à l'Afrique Équatoriale Française (A.E.F.), la construction de routes. Dès lors, l'utilisation des véhicules automobiles permit aux missionnaires d'utiliser de moins en moins le bateau. Ceux-ci furent utilisés jusqu'à la fin des années 1930, pour les visites des stations de l'Alima. Les derniers bateaux, le Mgr Augouard et le Saint-Paul, furent vendus en 1937 et 1938 par Mgr Paul Biéchy. Entre temps, plusieurs lignes aériennes furent ouvertes soit par le Tchad (Aéromaritime, Sabena), soit par la côte (Aéromaritime)… le temps des pirogues étaient révolus.

Questions en suspens à propos des vignettes :

A ce jour il subsiste de nombreuses questions à élucider :
- Quels étaient les tirages de chacune des vignettes ?
- A quelle date ont-elles été émises réellement et quand furent-elles retirées ?
- Les premières vignettes réapparurent après la mort de Mgr Augouard. Ont-elles été détruites en grande partie et combien d'entre-elles subsiste-t-il ?
- Comment s'effectuait l'affranchissement ? Quels étaient les tarifs de transport (poids / distance) ?
- Existe-t-il des lettres entières comportant ces vignettes ?
- Y a-t-il eu différents essais ?
- Combien de vignettes y avait-il par feuille, feuillets ou carnets ?

Remerciements :

Je tenais à remercier en particulier, par ordre alphabétique, Céline Joullie pour la relecture, et messieurs Philippe et Thomas Lindekens, Patrick Maselis et Alain Millet pour leur aide et leurs apports.

Bibliographie par ordre chronologique :

- AUGOUARD (Monseigneur Prosper-Philippe), 28 années au Congo, Tome 1 & 2, Société Française d'Imprimerie et de Librairie, 1905 ;
- HURT ET WILLIAMS, Catalogue des Postes Locales, 1948 ;
- GRASSET (Docteur), articles de Balasse magazine, décembre 1977 et juin 1979 ;
- GUDENKAUF (Abbé G.), Mailboat steamers on Congo rivers and lakes (1896-1940): Postal history & cancellations, Cockrill series booklet, 1985;
- DAUTHUILLE (Claude), Le Gabon catholique par les timbres, Gaborama n°7, imprimerie de St Joseph – Libreville, 1994 ;
- VANDER MARCKEN (Luc), Private labels of the Upper Ubangi 1898-1899, Journal of the France and Colonies Philatelic Society, 2012 n° 162, p.6;
- VANDER MARCKEN (Luc), Private labels of the Upper Ubangi 1898-1899, Journal of the France and Colonies Philatelic Society, Juin 2014;

Sitographie :

- www.spiritains.org/qui/histoire/dossier/doss4.htm (Mgr Augouard et le bateau à vapeur, par Olivier Ouassongo, chercheur à l'Institut des Etudes Africaines (I.E.A.) d'Aix-en-Provence) ;
- https://fr.wikipedia.org/wiki/Prosper_Philippe_Augouard;
- http://dmcarc.com/dossier-les-transports-fluviaux-dans-le-bassin-du-congo/
- http://abergo1.e-monsite.com/album/eic-marine/ (site recensant les bateaux du Congo belge)
- http://www.stanleyville.be/bateaux.html (idem)
- www.delcampe.net (site de ventes aux enchères pour collectionneurs)

Le courrier envoyé d'Angola en transit par la voie aérienne intérieur du Congo Belge 1928 - 1935

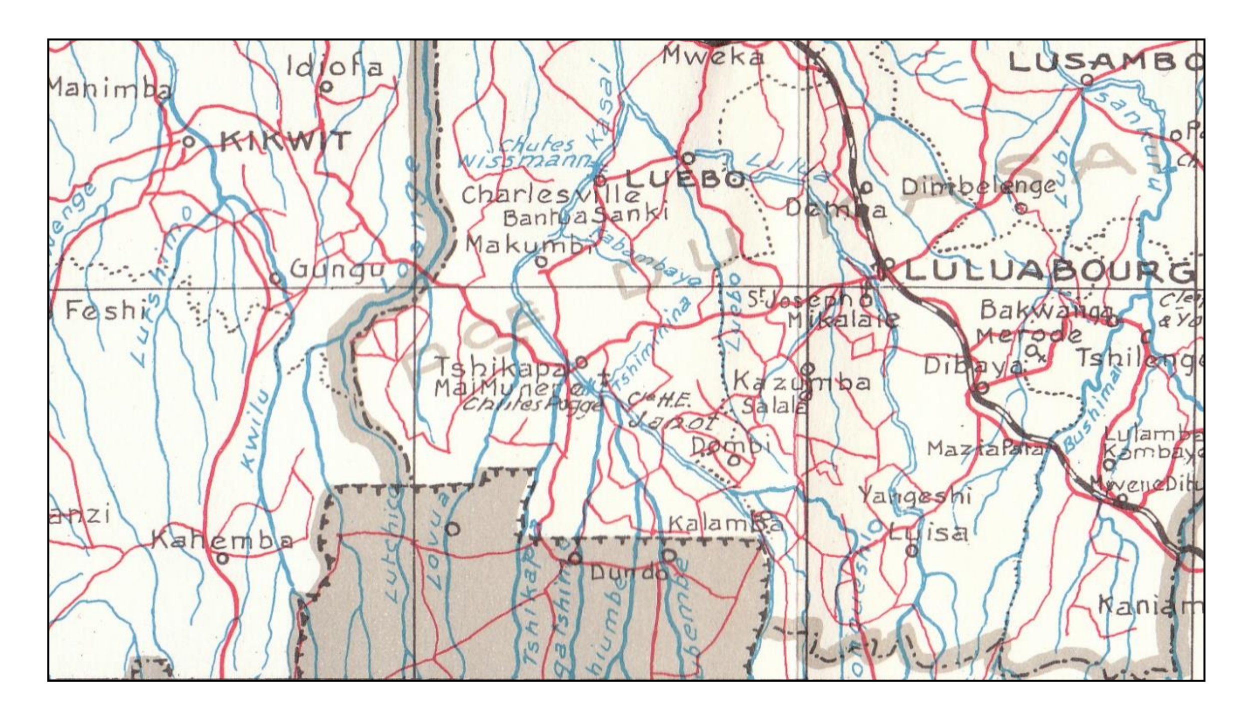
Par Vincent Schouberechts

Introduction

La mine de diamant « La Forminière » située en territoire angolais à la frontière avec le Congo Belge a été en activité pendant de très nombreuses années. Des Belges y ont travaillé et envoyaient leur correspondance via le Congo Belge lorsque la liaison aérienne intérieure a été prolongée jusqu'à Tshikapa permettant ainsi une économie de près de 15 jours dans la durée du trajet entre l'Angola et la métropole. Le courrier devait être affranchi à l'aide de timbres angolais pour le parcours du bureau de poste de Dundo jusqu'à Tshikapa au Congo. Afin de pouvoir emprunter les liaisons intérieures au Congo Belge, le courrier devait être affranchi également de timbres de poste aérienne congolais pour couvrir les frais de transport aérien jusqu'en Belgique.



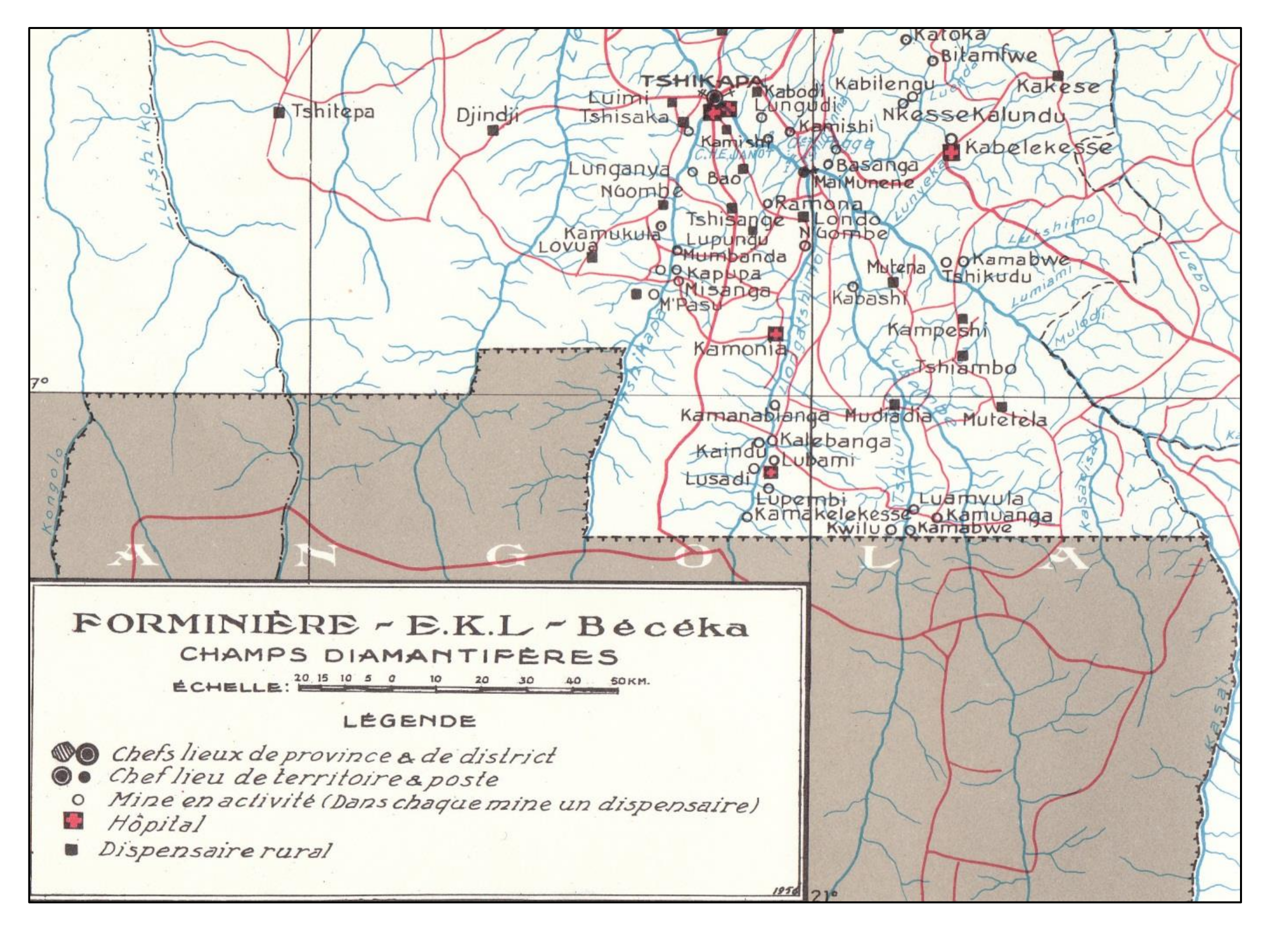
Vue de la mine « La Forminière » peu avant la première guerre mondiale



Carte de la région avec indication des deux villes où attérissaient les avions de la ligne aérienne congolaise, Luebo et Tshikapa. La ville de Dundo, la plus proche de la mine de diamant de la Forminière est toute proche de la frontière en territoire angolais en fond grisé sur la carte.

Cet « arrangement » n'a pu jusqu'à présent être confirmé par une quelconque trace auprès des autorités compétentes. Cette « tolérance » va perdurer pendant un certain nombre d'années avec parfois de interruptions non encore expliquées à ce jour.

Le courrier provenant de la Forminière peut être répertorié en différentes catégories en fonction de l'époque et du type d'oblitération utilisée au bureau de poste de la ville de Dundo.



Cette carte donne une bonne idée de la richesse des champs diamantifères entre la ville de Tshikapa au Congo Belge et la frontière avec l'Angola tout proche.

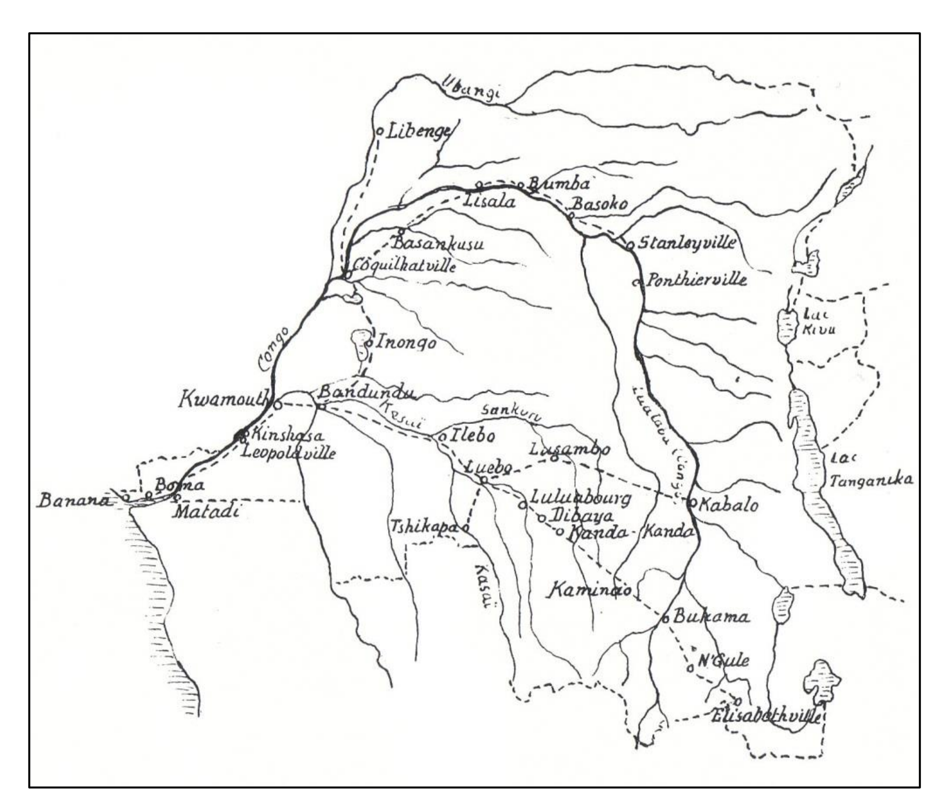
En ce qui concerne le courrier envoyé et en guise d'introduction au sujet, voici une curieuse pièce envoyée par cette voie AVANT que la liaison jusqu'à Tshikapa ne soit opérationnelle et envoyée un mois à peine avant l'inauguration de celle-ci :

Fig. 1. Carte-vue congolaise utilisée comme support et affranchie à l'aide d'un timbre à un escudo oblitéré par la griffe de Dundo telle quelle va se présenter par la suite du « 19 NOV. 1927 » avec pour destination Renaix en Belgique.



Fig. 1

Cette carte atteindra le bureau de Tshikapa 2 jours plus tard soit le 21 novembre. Il n'y a pas malheureusement de cachet apposé à l'arrivée à Renaix. La carte est écrite depuis Maludi le 16 novembre, situé à 3 jours de marche du bureau de Dundo. Il s'agit donc d'un courrier n'émanant pas d'un membre du personnel de la Forminière. Le port d'un escudo couvrait l'entièreté du trajet jusqu'en Belgique. Maludi est situé au sud-ouest de Dundo. Cette carte a donc transité tout d'abord par Dundo avant d'emprunter via Tshikapa la voie terrestre à travers le Congo pour être envoyée par bateau depuis Matadi.



Situation des lignes aériennes au Congo dont la ligne descendant de Luebo jusqu'à Tshikapa.

1er période : décembre 1927 – début 1932 Oblitération type « dateur » sur une ligne

Une première période peut être définie et délimitée depuis l'inauguration de la prolongation de la ligne aérienne jusqu'à Tshikapa qui a lieu le 14 décembre 1927. Cette ligne secondaire relie Luebo à Tshikapa et est longue de 160 km. Pendant cette première période, les timbres angolais sont oblitérés par une griffe au tampon violette reprenant uniquement la date à laquelle le courrier a été oblitéré au bureau de Dundo. Cette griffe est composée de la date, du mois et de l'année. Le courrier était ensuite acheminé jusqu'à Tshikapa où il arrivait en général après 24 à 48 heures de trajet, parfois ce délai pouvait excéder les 4 à 5 jours. Au bureau de Tshikapa, les timbres de poste aérienne sont oblitérés par le cachet du bureau et le courrier emporté par le premier avion qui emprunte la liaison aérienne jusqu'à Boma. De là, le courrier emprunte le premier bateau à destination de l'Europe et arrive à destination avec un gain de temps non négligeable à l'époque. L'affranchissement pour une lettre simple pour cette période est de 1,60 escudo pour le port angolais et 1,50 francs de taxe aérienne congolaise. Dès le début de 1931, le tarif portugais du premier échelon est abaissé à 1,40 escudo pour le port simple, le port aérien reste lui inchangé. Comment les employés travaillant à la Forminière se procuraient-ils les timbres de poste aérienne du Congo Belge n'est pas encore défini. Plusieurs hypothèses peuvent être proposées, soit ces timbres étaient achetés par un coursier au bureau de Tshikapa et amené jusqu'à la mine pour être proposés aux personnes concernées soit étaient-ils simplement apposés directement au bureau de Tshikapa par une personne chargée de s'en procurer au bureau et qui, sur place, affranchissait le courrier.



Visite royale sur le site de la Forminière en 1928.

Le système devait en tout cas être bien mis au point et bien rôdé puisque sur une centaine de documents passés d'une manière ou d'une autre entre nos mains ces 25 dernières années, aucune lettre n'a, à notre connaissance, été taxée ni au bureau de Tshikapa ni à l'arrivée en Belgique ni même sur du courrier destiné à un pays tiers. Lorsqu'il est fait mention d'un pays tiers, c'est parce que bien que le système ait été utilisé dans la grande majorité des cas par des compatriotes, nous connaissons un certain nombre de documents envoyés par des employés portugais qui ont expédié du courrier vers l'un ou l'autre membre de leur famille au Portugal. Dans ce cas, comme nous le verrons, le port angolais est inférieur, étant entendu que l'Angola étant une colonie portugaise à l'époque, les lettres à destination du Portugal bénéficiaient d'un tarif préférentiel, le tarif aérien congolais quant à lui restait naturellement inchangé.



Fig. 2 – Affranchissement angolais de 1,60 escudo oblitéré par le dateur de Dundo du « 31 AOUT 1928 », les timbres de PA congolais sont oblitérés par le bureau de Tshikapa le 1er septembre1928.

L'expéditrice est l'épouse d'un employé de la mine. Elle indiquera son adresse au verso de la lettre : « Forminière Tshikapa / Kasaï Congo Belge ». il s'agit donc de l'adresse du bureau au Congo Belge qui d'une manière ou d'une autre faisait suivre le courrier vraisemblablement par l'intermédiaire d'un coursier chargé de récupérer le courrier arrivant au bureau de Tshikapa et destiné à un membre de la Forminière.



Fig. 3 – Affranchissement angolais de 2,60 escudo représentant un double port, oblitéré par le dateur de Dundo le « 8 NOV 1929 », l'affranchissement de PA de 3 francs (double tarif aérien) est oblitéré à Tshikapa le 11 novembre 1929. Dans ce cas-ci, l'employé en poste à la Forminière écrit à son épouse rentrée en Belgique. La griffe AVION encadrée est apposée à Tshikapa.



Fig. 4 – Affranchissement angolais de 2,96 escudo ne correspondant pas au tarif : 2,60 escudo représente le double port, 0,35 escudo représente la taxe de recommandation. Il y a donc 0,01 escudo excédentaire probablement parce qu'il n'y avait pas de valeur de 0,05 escudo au bureau de Dundo.

Le port aérien de 3 francs correspond bien lui à un double port. Le bureau de Dundo ne possédait pas d'étiquette de recommandation mais bien d'une griffe violette sur 2 lignes : « REGISTRO N° / DUNDO ». Ce dernier nom flanqué d'un genre de fleur à chaque extrémité. Le préposé du bureau apposait le numéro du recommandé à la main. Les timbres de PA sont oblitérés le 26 septembre soit un délai inhabituel. La lettre est passée par le bureau de Léopoldville le 8 octobre 1929 et arrivé à Bruxelles le « 25 octobre 1929 » (mention manuscrite du destinataire). L'expéditeur a indiqué le lieu de départ au verso de l'envoi: Loanda en Angola.

Le document suivant toujours envoyé cette même année 1929 va nous permettre d'illustrer un affranchissement inhabituel, un triple port recommandé toujours à destination de la Belgique.

Fig. 5

Collection
Patrick
Maselis



Affranchissement de 3,95 escudo représentant un triple port de 3,60 escudo et la taxe de recommandation de 0,35 escudo. Les timbres angolais sont oblitérés par la griffe de Dundo du « 25 OCT 1929 », apposition de la griffe de recommandation sur 2 lignes et port aérien de 4,50 francs correspondant à un triple port. Les timbres de PA congolais sont oblitérés à Tshikapa le 27 octobre 1929 et la lettre transite par le bureau de Léopoldville le 30 octobre avant qu'elle ne soit expédiée vers Bruxelles, sa destination finale.

Selon José Henin, dans son ouvrage publié en 1961, cette ligne secondaire de Luebo à Tshikapa va être temporairement suspendue suite à la crise économique touchant les entreprises congolaises. Nous avons pu relever tout au long de cette année 1930 du courrier envoyé depuis l'Angola par cette même voie aérienne malgré la suspension début février 1930 des liaisons jusqu'à Thikapa. Le courrier continue à emprunter la voie congolaise, la ligne n'allant pas plus loin que Luebo. A partir du début de 1931, le tarif angolais vers l'étranger va être abaissé à 1,40 escudo. Curieusement une lettre expédiée d'Angola vers le Congo voisin ou la Belgique est taxée de la même manière alors que le trajet n'est pas tout à fait le même…



Vue aérienne de Tshikapa en 1930

Les deux lettres suivantes vont nous permettre d'illustrer notre propos :

La première est envoyée de Dundo vers Léopoldville, la deuxième est expédiée vers Bruxelles à 10 jours d'intervalle.



Fig. 6 – Affranchissement de 1,40 escudo pour le port vers le Congo Belge et port aérien de 1,50 francs. Les timbres angolais sont oblitérés par le dateur de Dundo le 5 mars 1931, les timbres aériens sont oblitérés le lendemain au bureau de Tshikapa. La lettre arrive à destination à Léopoldville le 9 mars 1931.



Fig. 7 – Affranchissement à 1,40 escudo pour le port vers la Belgique et port aérien de 1,50 francs.
Le dateur de Dundo n'est pas lisible mais a été vraisemblablement apposé le 17 mars 1931 en se basant sur l'oblitération de Tshikapa apposée le 18 mars. Marque de facteur au recto sans cachet d'arrivée ou de transit au verso.

Lorsque l'employé ne parvient pas à mettre la main sur son cachet, il se contente comme avec la lettre suivante d'annuler les timbres angolais au crayon sans qu'une date ne soit apposée. Par contre, il va bien apposer le cachet de recommandation de Dundo. La marque au crayon en forme de grande croix sur l'envoi, signe distinctif pour les envois recommandés dans les pays anglo-saxons, a pu être apposée par un bureau de transit.



Fig. 8 – Affranchissement à 4 escudo annulé au crayon sur enveloppe officielle de la mine de diamant destiné à Johannesburg en Afrique du Sud. Port aérien de 4,50 francs annulés à Tshikapa le 29 mars 1931. L'envoi porte au dos les cachets de passage de Port Franqui le 31 mars et d'Elisabethville le 7 avril 1931.

Nous avons ici l'exemple d'un courrier qui va remonter la ligne aérienne intérieure jusqu'à Port Franqui pour emprunter la ligne descendant jusqu'à Elisabethville. La liaison anglaise de l'Imperial Airways n'était pas encore ouverte jusqu'au Cap et s'arrêtait au Tanganyika.

Les lettres expédiées vers le Portugal bénéficient d'un tarif préférentiel comme le montre le document suivant :



Fig. 9 – Affranchissement de 70 centavos sur une lettre expédiée par un travailleur portugais de la mine de diamant près de Dundo vers Lisbonne. Le port aérien quant à lui ne change pas à 1,50 francs, les timbres de PA sont oblitérés au bureau de Tshikapa le 24 juin 1931 et la lettre arrive le 13 juillet 1931 à destination (cachet d'arrivée de la poste centrale de Lisbonne au verso).

La lettre suivante est exceptionnelle par le fait qu'elle a fait un voyage aller-retour partant vers l'Europe par avion en empruntant la ligne aérienne congolaise mais est revenue en Angola en empruntant pour le trajet de retour la voie terrestre pour être ensuite à nouveau renvoyée en Belgique munie d'une nouvelle adresse au verso ! Le verso de celle-ci nous montre ainsi son périple par une multitude de cachets apposés par les différents bureaux par laquelle elle est passée.

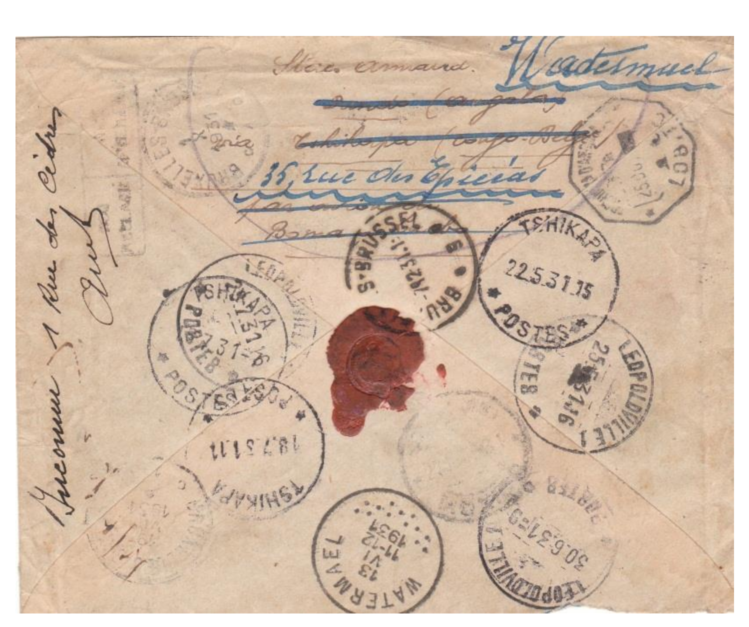
recto



Collection
Luis Frazao

Fig. 10 – Lettre recommandée avec affranchissement à 1,40 escudo annulé par le dateur de Dundo du 22 mai 1931 et port aérien de 1,5 francs oblitéré à Tshikapa à la même date. La taxe de recommandation est absente mais l'envoi a bien été pris en charge comme tel. Passage par Léopoldville le 25 mai 1931 et arrivée à Watermael, une commune de Bruxelles le 13 juin. Le destinataire étant inconnu à l'adresse indiquée, la lettre a été renvoyée à l'expéditeur (griffe encadrée bilingue au recto).

verso



La lettre est renvoyée une première fois en Angola en passant par Léopoldville le 30 juin et Tshikapa le 15 juillet. Elle a vraisemblablement passé la frontière mais se retrouve déjà à nouveau à Tshikapa le 18 juillet pour retourner en Europe via Léopoldville le 29 juillet. Elle est à nouveau à Bruxelles le 19 août et y est restée jusqu'au 1er octobre au bureau C 1 de la poste restante de Bruxelles. Elle est renvoyée en Angola au bureau des recommandés de Lobito 25 octobre 1931. Elle arrive le 27 octobre au bureau de Moxito. Cette lettre va finalement retourner en Europe, elle se retrouve au bureau de Bruxelles « 9 » le 7 décembre 1931. Il est étonnant qu'après un tel périple de 7 mois elle ne soit pas plus « fatiguée » !

Sans pouvoir déterminer avec plus de précision l'arrivée de la nouvelle oblitération au bureau de Dundo, nous pouvons néanmoins déterminer, au vu des documents connus, que c'est vers le mois d'avril que ce cachet fait son apparition. Curieusement, il n'y a plus aucune mention ni de date ni d'année.

2ème période : avril (?) 1932 – fin 1932 : apparition du cachet sur 2 lignes « DUNDO / ESTACAO POSTAL »

L'apparition de ce cachet va avoir pour conséquence qu'il n'est plus possible de déterminer avec précision quand une lettre sera postée au bureau de Dundo. Nous avons vu par les exemples précédents que c'est généralement la veille du jour où le courrier arrive au bureau de Tshikapa que le courrier est déposé à Dundo.

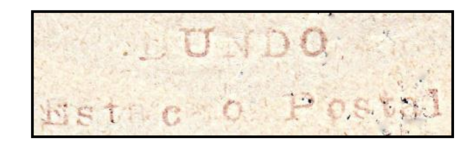


Fig. 10 – Affranchissement angolais de 2,20 escudo incluant la taxe de recommandation et taxe aérienne de 1,50 francs. Oblitération de Tshikapa le 10 mai 1932 et marque de passage par le bureau de Léopoldville le 12 mai 1932.

Le document suivant nous montre une lettre qui est bien passée par le bureau de Dundo mais qui n'a pas été affranchie à l'aide de timbres angolais mais bien de timbres de poste aérienne congolais et a bien pris la liaison aérienne intérieure congolaise.



Fig. 11 – Griffe du bureau de Dundo « DUNDO / ESTACAO POSTAL » apposée sur la lettre à côté de l'affranchissement congolais de 1,50 francs oblitérés normalement au bureau de Tshikapa le 15 juin 1932.

Nous n'avons pas, à ce jour, rencontré de cas similaire pour la période concernée où un affranchissement mixte est de mise pour permettre d'aller prendre l'avion de Tshikapa. Le fait que le document porte la griffe du bureau prouve bien qu'il a transité par le bureau de poste de Dundo.



Fig. 12 – Cette lettre porte également la griffe très faible du bureau de Dundo. L'affranchissement angolais est composé d'un timbre de bienfaisance en plus de l'affranchissement ordinaire (ici 1,70 escudo au lieu du tarif normal de 1,60) et 1,50 francs pour le port aérien. L'expéditeur a pris soin d'indiquer la route à suivre pour que le courrier lui parvienne en indiquant « Diamang, Dundo, Angola Via Tshikapa, Congo Belge.

Une des dernières dates connues de l'utilisation de ce cachet au bureau de Dundo est illustré par la lettre suivante expédiée au mois d'août 1932. Comme nous le verrons dans la suite de cet article, il n'y a pas de courrier recensé pour une période qui va s'étendre sur plus de deux années.
A ce stade de cette étude, il semble très vraisemblable que la liaison ait été interrompue pendant la même période suite à la crise économique qui sévit. Il faudra attendre 1934 pour voir petit à petit les liaisons aériennes à nouveau opérationnelles.



Fig. 13 – Affranchissement angolais à 1,40 escudo oblitéré par la griffe sur deux lignes de Dundo et port aérien de 1,50 francs oblitérés à Tshikapa le 22 août 1932.
L'expéditeur a indiqué son nom et le nouveau nom de la société minière, la « Diamang » en précisant qu'elle est située en Angola.

Conséquence de la crise mondiale de 1933, la ligne aérienne descendant jusqu'à Tshikapa est fermée jusqu'à nouvel ordre. Elle le restera de fait jusque 1935. Aucun courrier ne transite plus par la voie aérienne pendant cette période. Nous devons à l'amabilité de notre collègue Luis Frazao la communication du document suivant qui a bien transité par la voie de Tshikapa pendant cette période mais sans avoir emprunté l'avion inexistant à cette époque.



Fig. 14 – Lettre affranchie à 2,15 escudo avec une première adresse à Paris et réexpédiée vers Lisbonne. Grâce aux marques de passage au verso, on peut en déduire que ce pli en transit à Tshikapa le 8 juillet 1934 et arrivé à Lisbonne le 2 août n'a pas emprunté la ligne arienne intérieure congolaise.

Il semble que les vols aient repris pendant une très courte période de 3 mois dans le courant de l'année 1935. C'est ce qui formera la 3ème période avec l'utilisation d'un nouveau cachet sur 2 lignes encadré du bureau postal de Dundo.

3ème période : avril à juin 1935 : cachet encadré sur 2 lignes avec dateur.

Seule une poignée de lettres nous sont connues pour cette très courte période.



Fig. 15 – Lettre affranchie à 1a 75 c (le terme « escudo » de la monnaie angolaise est remplacé par le terme « angolar » depuis 1928. Le changement n'apparait que bien plus tard sur les timbres-poste en circulation) en timbres angolais annulés par la griffe sur 2 lignes « 17 MAI 1935/DUNDO » et en timbre de poste aérienne congolais formant un port de 2,5 francs annulés au bureau de Tshikapa, le lendemain, 18 mai 1935.



Fig. 16 – Lettre affranchie à 1a 75c au moyen de timbres angolais oblitérés par la griffe de Dundo du 22 juin 1935 et de timbres de poste aérienne du Congo Belge pour un montant de 3,5 francs. Le bureau de Tshikapa oblitère ces derniers le 24 juin 1935.

Cette courte période d'utilisation de la ligne aérienne en 1935 sera la dernière fois que du courrier partant d'Angola soit complété avec des timbres d'un pays étranger pour permettre une prise en charge plus rapide par voie aérienne de celui-ci. Il faudra attendre l'année suivante pour que du courrier provenant du Nord de l'Angola emprunte à nouveau cette voie aérienne qui perdurera jusqu'en 1939. Le caractère mixte de l'affranchissement ne sera quant à lui plus présent, l'affranchissement en timbres de poste aérienne congolais sera remplacé par des vignettes autocollantes angolaises apposées au verso des envois permettant ainsi le transit aérien par la colonie belge.

Bibliographie

Forminière 1906 – 1956, édition L. Cuypers, Bruxelles.
Henin, J. – L'épopée de l'air au Congo
Du Four, J. – Congo, cinquante ans d'histoire postale
L'Aviette postale – revue mensuelle de documentation philatélique
Ngamilu Awiry, R. – L'aviation civile et militaire zaïroise, Aperçu historique
Catalogue de vente Torres, Mars 2009.
Communication de Luis Frazao

N'oubliez pas de lire la revue sœur du Congolâtres consacrée à la philatélie du Maghreb.

Disponible gratuitement sur: http://www.philafrica.be/MAGHREBOPHILA/index.htm



mars 2013	juin 2013	sept 2013	dec 2013
numero #1	numero #2	numero #3	numero #4
mars 2014	juin 2014	sept 2014	dec 2014
numero #5	numero #6	numero #7	numero #8
mars 2015	juin 2015	sept 2015	dec 2015
numero #9	numero #10	numero #11	numero #12
mars 2016	juin 2016	sept 2016	dec 2016
numero #13	numero #14	numero #15	numero #16

PHILEXNAM 2018



CHAMPIONNAT NATIONAL DE PHILATELIE
NATIONAAL KAMPIOENSCHAP VOOR FILATELIE
LANDESMEISTERSCHAFT DER PHILATELIE

Émissions Postales - Postzegel Uitgiften
Compétition, Propagande, Salon d'Honneur - Competitie, Propaganda, Ere Salon.
Espace d'exposition de plus de 4000 m², chaque visiteur y trouvera son bonheur.
Over een tentoonstellingsoppervlakte van meer dan 4000 m² zal de bezoeker zeker zijn gading vinden

De 10 à 17 h **Van 10 tot 17 u**

www.Ciney expo.be

CINEY EXPO S.A.
3, Rue du Marché Couvert
B-5590 - Ciney (Belgium)

Pour plus d'info – Voor meer info – Für mehr info : Website : www.philexnam2018.be

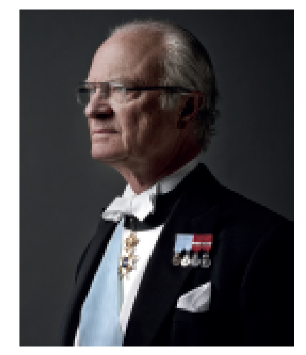


Royal Collection Trust
©Her Majesty Queen Elizabeth II 2018
Photographer: Ian Jones





The Golden Colour Error
3 Skilling Banco Yellow



H.M. King Carl XVI Gustaf of Sweden
Photographer: Anna-Lena Ahlström, royalcourt.se

WELCOME TO STOCKHOLMIA 2019

The International Celebration of the 150th Anniversary of The Royal Philatelic Society London

- The Royal Philatelic Society London, the oldest philatelic society in the world, was established in 1869 as The Philatelic Society, London. In 1896 HRH The Duke of York, son of King Edward VII, became President of the Society, an office he continued to hold until his accession to the throne as HM King George V in 1910. Permission to use the prefix Royal was granted by His Majesty King Edward VII in 1906. Following his accession King George V acted as its Patron, and in 1924 granted the Society permission to use the Royal Arms on its stationery and publications. The Royal philatelic tradition has been maintained and today the Society is honoured by the Patronage of Her Majesty The Queen. At STOCKHOLMIA 2019, a selection from The Royal Philatelic Collection, will be presented as part of Court of Honour.
- STOCKHOLMIA 2019 is an International Philatelic Exhibition with exhibits and displays from members of the Society from all over the world. With capacity of 2,100 frames, the exhibition is the largest Society exhibition ever held. In addition, more than 50 Trade Stand Holders, from 13 different countries are participating.
- His Majesty King Carl XVI Gustaf of Sweden has graciously agreed to be Patron of STOCKHOLMIA 2019 when it takes place at Stockholm Waterfront Congress Centre, Nils Ericsons Plan 4, Stockholm.
- One of the world's most famous postage stamps, The Golden Colour Error, 3 Skilling Banco Yellow, will be presented as part of the exhibition's Court of Honour.
- Tickets and all other registrations and bookings, including accommodation offers, are herewith presented in this Destination Offer.
- The exhibition opens for Early Birds with the Vernissage on 28 May at 3.00 pm., followed by five public days from 29 May until 2 June.

Tuesday	28 May 2019	3.00 pm. – 7.00 pm. Vernissage
Wednesday	29 May 2019	10.00 am. – 6.00 pm.
Thursday	30 May 2019	10.00 am. – 6.00 pm.
Friday	31 May 2019	10.00 am. – 6.00 pm.
Saturday	1 June 2019	10.00 am. – 5.00 pm.
Sunday	2 June 2019	10.00 am. – 3.00 pm.

The exhibition concepts, programme and progress are continuously presented online at www.stockholmia2019.se.